

6.5.1 - Evaluer pour gérer un site fréquenté

SITE : ESPACE NATUREL SENSIBLE "GORGES DU CHASSEZAC ET BOIS DE PAÏOLIVE", 1650 HECTARES, DEPARTEMENT DE L'ARDECHE	
<p>Acteurs impliqués</p> <p>Le conseil général de l'Ardèche</p> <p>Contexte</p> <p>Afin de réaliser le plan de gestion de l'Espace naturel sensible "gorges du Chassezac et bois de Païolive" et de mieux gérer son ouverture au public, le conseil général a fait réaliser une étude, quantitative et qualitative, de la fréquentation du site.</p> <p>Démarche</p> <p>Un cahier des charges de l'étude fournissait les cinq objectifs auxquels devait répondre l'étude :</p> <ul style="list-style-type: none"> - estimer le nombre et les flux d'usagers en situation de loisirs fréquentant le site ; - comprendre comment la fréquentation s'organise sur le site ; - connaître les représentations et les attentes du public ; - disposer d'une description globale des implantations et activités des professionnels du tourisme et des sports et loisirs de nature sur le secteur ; - identifier les secteurs géographiques où la fréquentation et les pratiques ont ou peuvent avoir des impacts significatifs sur la pérennité de la qualité des milieux ou sur la vie (présence, développement...) des espèces. <p>Cette étude a été réalisée sous la direction d'un comité de pilotage rassemblant les gestionnaires du site, les représentants institutionnels et professionnels des usagers touristiques et sportifs, les associations de protection de l'environnement et les collectivités concernées.</p>	<p>Les informations à recueillir sont de deux ordres. Des comptages renseignent sur la fréquentation d'un point de vue quantitatif (automobiles, piétons, pratiquants). Des enquêtes auprès des visiteurs, des professionnels et des habitants donnent une image qualitative de la fréquentation, en particulier sur des questions telles que la perception de l'espace naturel sensible, l'importance du milieu naturel et les efforts acceptables en faveur d'un tourisme durable. Le croisement avec les données sur les milieux naturels et les enjeux écologiques permettront de proposer des actions à mettre en oeuvre dans le plan de gestion pour concilier fréquentation et préservation de l'espace naturel sensible.</p> <p>Moyens mis en oeuvre</p> <p>Depuis la préparation du cahier des charges et l'analyse des données jusqu'au rendu, l'étude a duré deux ans. Les résultats ont pu être présentés sous forme cartographique pour une lecture claire. Au total l'opération a coûté environ 85 000 €, en incluant l'assistance technique à maîtrise d'ouvrage (réalisée par l'association Cohérence), l'étude de fréquentation (réalisée par le bureau d'études EOLE de Brest et, en sous-traitance, par l'agence de Valence de l'ONF*) et l'achat de sept systèmes de comptage automatisés (éco-compteurs).</p>

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB